

M. DENIS CHARRON :

Merci.

3950

Mme JOCELYNE BERNIER :

Merci à vous, merci de nous avoir entendus.

3955

LE PRÉSIDENT :

Alors, prochain et dernier intervenant, Provencher Roy et associés Architectes, donc dans quelques instants.

3960

M. JACQUES ROUSSEAU

Provencher Roy et associés, Architectes

3965

LE PRÉSIDENT :

Alors, rebonjour. Maintenant avec monsieur Jacques Rousseau de Provencher Roy et associés, Architectes. Bonjour, Monsieur Rousseau.

3970

M. JACQUES ROUSSEAU :

Bonjour.

3975

LE PRÉSIDENT :

Bienvenue. Alors, vous avez dix minutes pour votre présentation, par la suite on aura également dix minutes là pour échanger avec vous.

3980

M. JACQUES ROUSSEAU :

Merci.

3985

LE PRÉSIDENT :

Alors, on vous écoute.

3990

M. JACQUES ROUSSEAU :

Bien premièrement, nous vous remercions de nous accueillir et apprécions énormément le fait que vous allez porter attention à ce que nous avons réfléchi pour notre réflexion sur ce vaste projet du secteur Bridge-Bonaventure.

3995

Provencher Roy œuvre à Montréal depuis plus de 40 ans et avons contribué à la qualité de la vie urbaine. Nous sommes aussi transdisciplinaires, urbanistes, design d'environnement, design urbain, paysage, architecture, design d'intérieur, à œuvrer au bien-fondé, aux enjeux de nos collectivités et villes.

4000

Cette illustration du pays avant le pays, l'armure naturelle. C'est comme une image pratiquement préhistorique, il n'y a pas de villes, il n'y a rien, c'est la nature naturelle. Ça aurait été notre toile de fond pour apprécier, mesurer, contribuer à l'énoncé de vision du Plan directeur Bridge-Bonaventure.

4005 En introduction, ces extraits de vision du Plan directeur, en 2050, le secteur Bridge-Bonaventure est prisé pour son environnement de qualité, son offre en commerces et services de proximité.

4010 Des milieux de vie inclusifs et sains s'y sont implantés, contribuant à la richesse du secteur d'emploi. Notamment, en assurant la vitalité des services de commerces de proximité, en offrant des logements abordables de tailles variées.

4015 Cette vision 2050, en 2050 notre cité aura plus de 400 ans et se sera entièrement investie dans son armature naturelle. Monument ultime dans lequel se sont greffées nos espérances et nos sociétés, où se sont arrimés nos efforts et nos labeurs et où se sont manifestés nos enracinements dans ce nouveau sol.

4020 Passage de rurale à urbaine, de la culture de la terre aux innovations de l'industrie, la cité prend ses aises, se développe et s'étend. Sa vocation portuaire s'est établie, des silos bordent le rivage, le Canal de Lachine nous ouvre sur l'ouest.

La métropole est née. La métropole devenue, des couches successives de la ville se sont reliées pour former la densité montréalaise et ses plafonds, ses atouts et ses risques.

4025 Notre analyse et appréciation du Plan directeur. Nous avons étudié le Plan directeur de mise en valeur et avons apprécié l'envergure et la profondeur de son contenu. Un document guide d'une grande qualité pour les développements futurs du secteur tout entier. Un secteur en profonde mutation.

4030 Notre analyse, tout en intégrant des orientations, de même que des objectifs et balises d'aménagement du PDMV, se concentrent sur les formes urbaines, leur densité et leurs usages et proposent des commentaires à l'échelle métropolitaine, un, deux sur chacun des sous-secteurs, ainsi que sur la stratégie de mise en œuvre du PDMV.

4035 A l'échelle métropolitaine, associer le parc linéaire du Vieux-Port, le Canal de Lachine, au glissement du rivage fluvial depuis l'ouest jusqu'à la pointe de la Cité du Havre, place le secteur Bridge-Bonaventure au point pivot de cette structure paysagère de grande envergure.

4040 L'analyser et le projeter comme un tout en recherchant une vision intégratrice de l'ensemble de ces secteurs, incluant – je reviendrai un peu plus tard – incluant la zone industrialo-portuaire associée à Bickerdike.

4045 L'étudier sur son ensemble donnera la pleine mesure de l'échelle métropolitaine du secteur, non pas seulement le secteur en tant que tel associé à l'ouest, mais le secteur au cœur du rivage montréalais.

4050 Sur le parc d'entreprises de Pointe-Saint-Charles, de transformer l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain, d'associer l'ensemble de cette zone d'emploi au fleuve par un parc promenade se prolongeant vers l'ouest, vers Lachine, reconstitue un rivage fluvial d'est en ouest de façon magistrale, en effet.

4055 Mais suivant ces réflexions et poussons la réflexion un peu plus loin, suivant ces réflexions et actions du PDMV visant à consolider la trame verte et bleue, une analyse et des actions similaires sur le rivage portuaire actuel depuis le Vieux-Montréal vers le pont Jacques-Cartier et au-delà, longeant la rue du Port de Montréal, sauront entièrement arrimer le secteur Bridge-Bonaventure à cette armature riveraine de grande envergure qu'est la trame verte et bleue.

4060 Donc, saisir l'occasion de réfléchir vers l'est comme le PDMV a eu l'ouverture de réfléchir vers l'ouest la trame verte et bleue.

Sur la Cité du Havre, nous sommes en accord avec les balises d'encadrement de la Cité du Havre, les orientations proposées, d'y développer une mixité à dominance résidentielle.

4065 La réflexion sur les vestiges d'Expo 67 et accorder à Habitat 67 une attention particulière, tout en liant le tout par une canopée bien sentie et des espaces verts publics.

4070 En fait, la Cité du Havre, ainsi saura incarner les objectifs patrimoniaux dans un contexte de consolidation résidentielle. D'ailleurs, développer en haute densité et en hauteur sur ce bras de terre servirait que d'un rideau devant la ville.

4075 Le Bassin Wellington et ses abords et le triangle de la Pointe-Saint-Charles offrent un lien potentiel avec la morphologie résidentielle avoisinante. Ces sous-secteurs qui sont d'ailleurs de grande envergure, déjà de l'envergure de quartiers entiers, si on pourrait dire, pourront intégrer des milieux de vie mixtes, inclusifs et sains.

4080 Nous concevons que favoriser les densités élevées et des hauteurs importantes sur la rue Bridge, par exemple, saura solidifier la forme urbaine de cet axe tout en assurant que le secteur, le sous-secteur Wellington, se développe à l'échelle résidentielle qui devrait, par ailleurs, aussi se démarquer en bordure du Canal Lachine par des édifices de hauteurs importantes, mettant en valeur le vaste parc aquatique du canal.

4085 Une réflexion similaire pourra être adaptée au sous-secteur du triangle de la Pointe-Saint-Charles, en favorisant les densités élevées et des hauteurs importantes sur la rue Wellington, qui solidifie la forme urbaine de cet axe, tout en assurant que ce sous-secteur se développe à l'échelle résidentielle de quartier. Mais qui devrait se démarquer aussi en bordure du canal par des édifices de hauteurs importantes mettant en valeur les espaces publics du canal et des bassins. La haute densité, les édifices en hauteur bien localisés permet de mettre en valeur les espaces publics.

4090 Pour la Pointe-du-Moulin, la donne est plus complexe. Enclavée par l'axe autoroutier Bonaventure, isolée par le bassin la Pointe-du-Moulin et le quai Bickerdike, éloignée du Vieux Montréal par le vaste parc des écluses, limitée dans son développement par la proposition d'une zone d'exclusion d'un usage sensible autour d'ADM : Archer-Daniels-Midland Company.

4095 Soumise à l'encadrement serré des cônes visuels affectant sa densité potentielle et ses hauteurs et marquée par des enjeux d'accessibilité, mobilité et des usages actuels, sont autant de freins à sa mutation vers un secteur mixte d'habitation, d'emplois et de loisir, alors qu'elle est la pièce pivot du nouveau port.

4100 Au croisement du réseau des grands parcs riverains, du parc linéaire de la Commune et du parc du Canal Lachine. Sa résolution fonctionnelle, formelle et d'usage pourra miser, devrait miser sur sa position stratégique au cœur des ces vastes parcs aquatiques et riverains.

4105 Nous concevons que malgré toutes ces contraintes nommées et restrictions soulevées, que défavoriser des densités élevées et plusieurs édifices résidentiels de grande hauteur, en des emplacements stratégiques, saura mettre en valeur la tête de proue du secteur Bridge-Bonaventure.

4110 Sur la zone industrialo-portuaire. Cette zone, sous-secteur intégré au secteur Bridge-Bonaventure – c'est clair, il est aussi au cœur du secteur – s'interpose dramatiquement au cœur de l'approche conceptuelle et au centre de l'hypothèse d'aménagement. Certes, les activités portuaires de Bickerdike sont légitimes, mais la persistance à long terme de ses activités en ce lieu névralgique du secteur Bridge-Bonaventure, entretient une césure profonde dans la perspective d'une vision urbaine pour la création de milieux de vie et d'emplois.

4115

4120 Inclure la zone industrialo-portuaire dans la réflexion de l'approche conceptuelle et d'hypothèse d'aménagement permettra dès maintenant d'explorer son intégration à la vision des milieux de vie mixte, inclusifs et sains, à venir. Alors qu'un jour, peut-être au-delà de 2050, sait-on ? Un jour, les activités portuaires s'en seront retirées.

LE PRÉSIDENT :

4125

O.K. En conclusion.

M. JACQUES ROUSSEAU :

4130

O.K., en conclusion. Entre autres, en conclusion, nous croyons que la stratégie de mise en valeur de plan d'action du PDMV devrait inclure la création d'un bureau de projet associant les forces publics et privés pour mener à terme de façon efficace toutes collaborations.

4135

Je voudrais insister sur une dernière chose, c'est que le secteur Bridge-Bonaventure rallie la trame verte et bleue au cœur de la cité historique portuaire et se pose en territoire à réurbaniser. Dans cette perspective, vision de futurs avérés, le trait fédérateur en est l'espace public.

4140

La forme urbaine corollaire de l'espace public en sera le révélateur stratégique et un outil de distinction du secteur d'entre les couches successives de la ville. Sa densité élevée et ses hauteurs variées seront la forme urbaine en mesure de révéler toute la richesse de ces espaces publics qu'ils entourent.

4145

Notre leitmotiv serait : analyser, mesurer, projeter, modifier, transformer, oser pour découvrir le potentiel entier du secteur Bridge-Bonaventure. Merci.

LE PRÉSIDENT :

4150 Je vous remercie beaucoup. Alors, question, Coumba ?

LA COMMISSAIRE NGOM :

4155 Oui. Alors, ma question porte, au fait, sur le dernier aspect que vous avez mis en lumière, c'est-à-dire la zone portuaire, industrialo-portuaire comme vous l'appellez. En fait, vous envisagez un peu l'arrêt des activités, c'est ça ? Est-ce que c'est une relocalisation que vous envisagez ?

M. JACQUES ROUSSEAU :

4160 Nous croyons que le maintien des activités portuaires à cet endroit-là, au cœur d'un projet de réurbanisation, à long terme, n'a pas sa place. Maintenant, la relocalisation, on sait qu'il y a eu des relocalisations à travers le temps. A partir de 1950 ou à peu près, quand on a changé la voie maritime depuis le Canal Lachine vers la voie maritime côté sud du fleuve, 4165 bien tout le port s'est déplacé, à l'exception, entre autres, de Bickerdike.

Le Port de Montréal est propriétaire en bonne partie de Bickerdike et évidemment, il y a les entreprises qui sont là, portuaires. Mais on, sûrement une relocalisation à long terme. Moi, je n'y serai pas, mais s'il y a une vision 2050, il devrait y avoir une vision 2100.

4170

Dans ce sens-là, Bickerdike devrait devenir un morceau de ville actif. D'ailleurs, le secteur en soi va souffrir de la présence de Bickerdike.

LA COMMISSAIRE NGOM :

4175

D'accord, merci.

LE PRÉSIDENT :

Luba ?

4180

LA COMMISSAIRE SERGE :

Oui. Moi, à la fin de votre mémoire, vous parlez, vous avez une liste de certains points, dont la libération des espaces pour les parcs, le financement de l'aménagement d'espaces verts plus généreux, réduire les îlots de chaleur. Mais si j'ai bien compris, quand on parle du parc des Vestiges qui est mettons un espace vert, vous êtes d'accord qu'on construisse du résidentiel ?

4185

M. JACQUES ROUSSEAU :

Vous voulez dire à la Cité du Havre ?

4190

LA COMMISSAIRE SERGE :

Oui, c'est ça ?

4195

M. JACQUES ROUSSEAU :

Oui. Bien en fait, t'sais je pense que c'est possible. Il faut, dans un cas comme celui-là, il faut s'attarder au fait que ça a été parti d'Expo 67 puis qu'il y a des valeurs nécessairement sur tous les sites. Mais je crois que c'est fort possible de le faire, de réaliser des projets d'habitation, continuer de réaliser des projets d'habitation sur la Cité du Havre.

4200

4205

LA COMMISSAIRE SERGE :

Et est-ce qu'il y aurait un certain... je ne sais pas, vous pensez que ça serait possible tout en gardant une certaine canopée, des espaces verts, oui ?

4210

M. JACQUES ROUSSEAU :

Oui, absolument.

4215

LA COMMISSAIRE SERGE :

O.K., merci.

4220

M. JACQUES ROUSSEAU :

Il faut mettre les bonnes personnes aux bons endroits pour que le travail se fasse bien.

4225

LA COMMISSAIRE SERGE :

O.K., d'accord, merci.

LE PRÉSIDENT :

4230

Ecoutez, moi je vous remercie beaucoup pour votre participation, votre présence, votre contribution, très apprécié.